



Certificat d'Aptitude
Professionnelle agricole

Jardinier Paysagiste

NIVEAU 5

Apprentissage

"La terre, le cœur
de nos métiers"

Angers ■
Montreuil-Bellay ■

Les établissements
agricoles publics
de Maine-et-Loire



www.eap49.educagri.fr



Conditions d'admission

- Avoir entre 16 et 25 ans,
- Ou avoir 15 ans avant le 31 décembre de l'année d'entrée en formation et sortir de 3^{ème} générale ou technologique.

Préinscription à partir de janvier

Comment s'inscrire

Les dossiers de candidature sont à retirer auprès du secrétariat du site de formation ou sur le site internet :

www.cfaa49-edgard-pisani.com

Après avoir retourné votre dossier complété auprès du secrétariat du site de formation concerné, vous serez convoqué pour une demi-journée de validation de projet.

Votre inscription ne sera définitive qu'après signature du contrat d'apprentissage avec une entreprise du secteur concerné, dans la limite des places disponibles.

CFA A 49 Edgard Pisani

Site Montreuil Bellay



B.P. 10007 - Route de Méron
49260 MONTREUIL BELLAY
Tél. 02 41 40 19 28
Fax 02 41 38 85 76
cfa.maine-et-loire@educagri.fr
www.cfaa49-edgard-pisani.com

Site Angers Le Fresne



B.P. 43627
49036 ANGERS cedex 01
Tél. 02 41 68 60 03
Fax 02 41 68 56 62
cfppa.angers@educagri.fr
www.cfaa49-edgard-pisani.com

CAPa

Jardinier Paysagiste

Métiers Visés

- Ouvrier / ouvrière paysagiste, ouvrier / ouvrière espaces verts
- Agent d'entretien des parcs et jardins
- Jardinier / jardinière
- Eco-jardinier / eco-jardinière



Conditions d'exercice

Il exerce en :

- collectivité territoriale
- établissements publics
- office HLM
- entreprise privée

Il est sous la responsabilité directe du chef d'entreprise ou d'un chef d'équipe.

Une certaine **polyvalence** lui est demandée :

- dans les **travaux d'entretien** : taille, traitement, tonte
- dans la **création d'aménagements paysagers** : maçonnerie paysagère, plantation, arrosage intégré...

Contenus de la formation

Enseignements professionnels

- Mise en place d'aménagements paysagers (reconnaissance de végétaux, clôture, murets, dallages, pavages...)
- Travaux d'entretiens paysagers (entretien des surfaces enherbées, soins aux végétaux, taille...)
- Maintenance des matériels
- Insertion du salarié dans l'entreprise
- Module d'adaptation régionale

Enseignements généraux

- Expression française et communication
- Mathématiques, technologie de l'information
- Education civique
- Sport
- Gestes et postures
- Histoire, géographie, Education Socio Culturelle
- Anglais
- Science économique, sociale et de gestion

Durée

Le parcours complet en formation est d'une durée totale de 840 heures au CFA sur 2 ans, soit **12 semaines de présence au centre par an**.

Le positionnement du futur apprenti déterminera la durée de sa formation par la prise en compte de ses acquis.

En fonction du niveau du candidat, la formation peut être dispensée sur un an.

Des cours spécifiques peuvent être proposés aux apprentis pour leur permettre de combler leurs lacunes et suivre plus facilement la formation.

Moyens pédagogiques

- Une formation en alternance centrée sur l'expérience vécue en entreprise et l'exploitation de ce vécu
- Des intervenants professionnels spécialisés
- Des applications pratiques en création et entretien
- Des équipements et matériels professionnels
- Des plateformes de travaux paysagers

Conditions d'obtention du diplôme

Le CAPa est délivré par le Ministère de l'Agriculture. Pour obtenir son diplôme, le candidat doit valider ses 10 UC (*Unités Capitalisables*). En cas de non-réussite, il dispose d'un délai de 5 ans pour valider les UC non-obtenues.

Poursuite de formation

Les apprentis admis au CAPa peuvent poursuivre leur formation en préparant un autre CAPa, un BPA, un BP ou un bac professionnel. Ils peuvent également accéder à différentes formations spécialisantes (Certificat de spécialisation Maçonnerie Paysagère, CQP Ouvrier qualifié en construction d'ouvrages paysagers, ...).



Recherche du contrat d'apprentissage

Le CFAA 49 vous accompagne dans la recherche du contrat d'apprentissage. Notre chargée de développement se tient à votre disposition.

Contactez le centre au 02 41 40 19 28